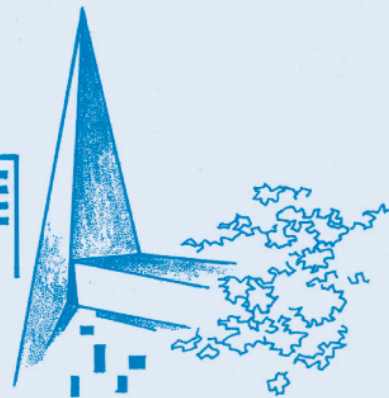


Belle VUE



journal de nos quartiers

Janvier - Février 2009 N° 67

www.brest-bellevue.net : le site du quartier de Bellevue

journaldebellevue@numericable.fr : adresse courriel du journal

Edito

Tout va à vau-l'eau ! Dirait-on.

En 2008, le ciel lui même a déversé sur le monde entier et sur nos coiffes bretonnes, des tonnes d'eau pour un été moche à pleurer. Les banques se sont enrhumées en plongeant dans les flots impétueux de la bourse transformés en chutes du Niagara.

En ces temps moroses de taxes et de prélèvements même les maternités ont perdu les eaux et fermé leurs portes.

Fort heureusement pour nous faire rêver il y avait les bateaux sur l'eau de Brest 2008 et tous les festivals bretons, parfois bien arrosés.

Bonnes nouvelles également : une Bretagne dont le sous-sol au 36^{ème} dessous renfermerait des réserves d'eau pure ; un prix Nobel de littérature à la pointe du Finistère.

En attendant des jours meilleurs et un avenir plus serein, souhaitons que cete nouvelle année nous apportent des notes joyeuses, bienfaitantes et la paix dans le monde.

Avec 2009 qui débute, oublions nos soucis et déversons autour de nous, bonheur et solidarité.

Oui, nous le pouvons. « Yes we can ».

Jeannette Divanach

De l'usine de Pont-ar-Bled (Plouedern) ... jusqu'à Bellevue ou la chevauchée « toboggan » de l'eau

Courant 2009 est programmée la suppression sur Bellevue de la station d'épuration des eaux usées. C'est cette actualité que saisit votre journal de quartier pour vous proposer un reportage réalisé par Raymond Manceau dans les entrailles d'un circuit complexe et souvent méconnu. Circuit qui assure au quotidien et à chacun d'entre nous la production de l'eau, indispensable à notre santé, à notre hygiène de vie. Et au delà de la production jusqu'à notre robinet, un autre circuit prend le relais pour assurer l'assainissement des eaux usées afin de maîtriser leur impact sur notre environnement.

La production d'eau potable

• Une armada industrielle en réseau

La production de l'eau potable pour Bellevue et l'ensemble de BMO, 52 000 abonnés pour une population de 213 500 habitants, résulte du maillage de trois usines de traitement de l'eau brute en eau potable. Plus de 1 200 kilomètres de canalisations connectent ces usines et font transiter l'eau en fonction de la topographie (plus de 130 mètres de dénivelé) via douze

réservoirs enterrés ou surélevés. Réservoirs s'étagent en cascade à partir de trois têtes de pont, familiers aux Brestoïses : le Château d'eau du Petit Paris, de Pen-ar-C'heuz et de Kerourien. Sur cette colonne vertébrale : 454 kilomètres de branchements desservent chaque abonné. C'est du Petit Paris que les abonnés de la rive gauche de la Penfeld, et donc de Bellevue, sont alimentés.

suite page 2



Pont-ar-Bled

La chevauchée « toboggan » de l'eau (suite)

• L'usine de Pont-ar-Bled, navire amiral

Près des trois-quarts de la production d'eau potable nécessaires aux besoins des huit communes de la Communauté urbaine (en 2007, 32 000 m³ par jour) sont captés et traités dans l'usine de Pont-ar-Bled, implantée depuis 1923 sur la Commune de Plouedern, en amont de Landerneau. Cette usine est alimentée par les eaux brutes de l'Elorn et bénéficie d'un soutien d'étiage* (septembre et octobre) du barrage du Drennec près de Commana dans les Monts d'Arrée. Production en eau potable en 2007 : 8 120 000 m³.

* Niveau le plus bas.

• L'usine du Moulin Blanc

Implantée sur Brest depuis 1959, cette usine capte et traite les eaux du ruisseau du Costour et d'une retenue sur la rivière de Guipavas, de 20 000 m³. Production annuelle d'eau potable en 2007 : 2 900 000 m³.

• L'usine de Kerleguer

Située à la frontière de Brest et de Bohars et mise en service en 1955, cette usine est alimentée en eau brute par la rivière Penfeld. Un barrage à l'amont de l'usine permet de gérer une réserve de 50 000 m³.

Production d'eau potable en 2007 : 2 500 000 m³.

L'assainissement des eaux usées



Kerleguer

L'ampleur et la diversité des installations et des technologies destinées à l'assainissement de l'eau sont aussi conséquentes que celles que nous avons explorées pour sa production. Quatre usines d'épuration, 72 postes de relevage, 1 257 de kilomètres de canalisations et 427 kilomètres de branchements contribuent à traiter près de 9 millions de m³ d'eaux usées et pluviales avant de les rejeter dans le milieu naturel, essentiellement dans la rade de Brest.

• La station d'épuration de la zone portuaire, tête de pont de la filière assainissement

Cette installation centrale pour l'assainissement des eaux usées de Brest-Métropole traite principalement les effluents d'origine domestique de l'Est de la Penfeld et du Centre ville. Elle accueille également les eaux à caractère industriel des abattoirs et du complexe agro-alimentaire de Kergaradec. Très polluées ces eaux usées sont prétraitées avant de transiter dans le réseau public vers la station portuaire.

Les 27 000 m³ traités chaque jour sont épurés physiquement, biologiquement et subissent un traitement complémentaire pour isoler l'azote et le phosphore.

La décantation des eaux usées fait se déposer des boues qui sont incinérées dans un four. Quelques 2 300 tonnes ont été traitées, ainsi que leur fumée en 2007.

Créée en 1973 cette usine a été totalement reconstruite en 2002 et mise en service en 2005. Elle a la capacité de traiter les effluents de 170 000 habitants, et peut réceptionner les surdébits de fortes pluies d'orage. Précisons enfin qu'elle traite de plus en plus les matières des vidanges non collectives. Près

de 7 % de la population de Brest-Métropole ne sont pas connectés au réseau collectif d'assainissement et font appel aux vidangeurs.

• La station d'épuration de Maison Blanche

Située à l'entrée du Goulet de la rade de Brest, cette station dessert la partie urbanisée du côté Ouest de la Penfeld, de Plouzané et de Locmaria-Plouzané. Après démolition de la station d'origine, cette station mise en service en 2004 a un potentiel épuratoire pour 60 000 habitants et ses eaux épurées sont rejetées en mer par un collecteur long de 400 mètres.

• La station d'épuration de Bellevue

Cette station bien connue des habitants de Bellevue ne serait-ce que par la suavité de l'odeur de ses effluents, est implantée à flanc de vallon sur les berges de la Penfeld. Depuis 1979 elle a une capacité de 54 000 équivalant habitants et traite les eaux usées d'une partie de l'agglomération brestoise : quartiers de Kergoat, de la Cavale Blanche, de Penfeld, ainsi que des communes de Guilers, Gouesnou et Bohars.

Dans le cadre d'un arrêté ministériel de 2006 portant sur la révision des zones sensibles, décision a été prise que l'activité de la station de Bellevue serait supprimée courant 2009 en transférant ses effluents vers la zone portuaire, avec traitement, aujourd'hui obligatoire, du phosphore, nitrate et azote.

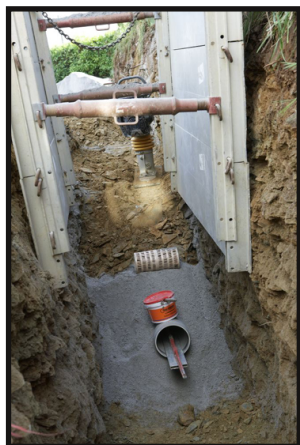
Le site de Bellevue sera transformé en ouvrage de relevage du réseau vers la zone portuaire.



Station d'épuration de la zone portuaire

La gestion et le financement de ce bien précieux : l'eau !

• Qui décide et qui gère ?



Travaux de canalisation

Ce sont les élus du Conseil de la Communauté urbaine de Brest métropole océane qui, depuis 1975, assurent vis-à-vis de la population et, à titre obligatoire, la compétence du service public de l'eau potable et de l'assainissement de l'eau usée.

En février 87, la Communauté urbaine a décidé de déléguer, pour une durée de vingt-cinq ans à la Compagnie des eaux et de l'ozone (CEO), filiale de Véolia Environnement par un contrat dit d'affermage, la gestion au quotidien de la production et de

l'assainissement de l'eau sur le territoire de la Communauté urbaine.

Véolia assure l'exploitation des ouvrages, des réseaux de distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, l'entretien courant des réseaux et la facturation aux usagers.

La réalisation à lourds investissements, des nouveaux ouvrages (usines, réservoirs), l'extension et rénovation des installations relève de la responsabilité de la Communauté urbaine.

Cette gestion et son contrôle sont assurés par cent cinquante salariés de Véolia qui ont leur siège à Kergaradec, et trente agents de BMO.

Le contrôle de la qualité de la production de l'eau potable est de la responsabilité de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale (DASS). Cette surveillance s'est traduite en 2007 par 372 prélèvements à caractères bactériologiques et physicochimiques ; et n'ont révélé aucune non conformité par rapport aux normes de qualités définies par le code de la santé publique.

• Qui finance ?

Le financement de ces investissements, de cette délégation de gestion a, pour l'essentiel, son origine dans le paiement par les usagers de leur facture d'eau en fonction du volume de leur consommation.

Au 1er janvier 2008 le prix global d'1 m³ d'eau était facturé à 3,48 euros TTC, intégrant le coût de la consommation et de l'assainissement.

La Communauté urbaine perçoit pour ses interventions et par m³ d'eau, 1,035 euros et Véolia perçoit 1,931 euros. Le solde par m³, soit 0,488 euros, est destiné à l'Agence de l'eau de Loire Bretagne qui, par cette taxe, intervient dans la lutte contre la pollution et la modernisation des réseaux de collecte.

Où va l'argent de notre facture d'eau Pour une consommation d'1m³ au 1er janvier 2008

| Destinataires | Production de l'eau | Assainissement | Taxe Prévention |
|----------------|---------------------|----------------|-----------------|
| Veolia | 1.016 euros | 0.915 euros | |
| Bmo | 0.363 euros | 0.674 euros | |
| Loire-Bretagne | | | 0.488 euros |
| Total | 1.379 euros | 1.589 euros | 0.488 euros |

Soit une redevance totale TTC, pour 1 m³ de 3.46 euros, hors abonnement.

Avec abonnement : 3.55 euros

Consommateurs et usagers responsables

Ce reportage sur la complexité et le coût de la production de l'eau potable et du traitement des eaux usées a peut-être concouru à prendre conscience de l'enjeu de ce bien public, fragile et rare dans certains pays. Brest-Métropole a un programme de coopération avec une collectivité locale du Burkina Faso, Saponé pour la réalisation d'un château d'eau et la reprise d'un réseau d'assainissement.

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence la place centrale et fragile de l'eau pour l'avenir de la planète et de l'humanité et l'exigence d'une éthique dans nos comportements à l'égard de ce bien commun et vital.

Une opportunité pour se saisir de cet enjeu de société va être proposée aux habitants de Brest-Métropole dans les prochains mois. En effet, en février 2012, le mode de gestion de l'eau sera renouvelé au terme du Contrat d'affermage de vingt-cinq ans avec Véolia.

La Communauté urbaine a affiché sa volonté d'associer la population et ses représentants associatifs pour débattre de la situation de nos ressources en eau, de leur qualité, de leur coût et du choix qui sera fait entre une gestion publique ou privée. A chacun de prendre sa place dans ce débat citoyen.

Cet article a été réalisé grâce au concours et à la documentation de la Direction de l'Ecologie urbaine de BMO.

La maladie alcoolique

"Alcooliques Anonymes" (A.A.) est une association d'hommes et de femmes qui partagent entre-eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition requise pour être membre des A.A.

Les A.A. ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée : ils se financent par leurs propres contributions. Les A.A. ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement ; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.

Leur but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

Réunion tous les vendredis à la Maison pour tous de Bellevue, à 20 h 30.

La section cyclo du PL Bergot

Le renouvellement des adhésions s'est déroulé à l'issue de l'AG qui a eu lieu en octobre. Les effectifs sont constants : douze coureurs et onze cyclos. Les projets pour la saison 2009 ont été présentés avec la participation aux différents brevets et courses cyclosporatives à but caritatif et aux courses FSGT, puis l'organisation de manifestations autour du vélo : courses et randos. Les cyclistes de la section ont une volonté de s'impliquer dans les manifestations proposées par le bureau.

La section cycliste du PL Bergot a encore des places disponibles pour tous cyclistes désireux de la rejoindre.

contact: www.plb-cyclo-brest.com

Bernadette Abiven : adjointe au maire de Brest



Bernadette Abiven, vous avez été élue dernièrement sur la liste de François Cuillandre et vous occupez une place importante à la mairie de Brest. Pouvez-vous nous dire quelles sont exactement vos fonctions ?

Première adjointe depuis les dernières élections municipales, mon rôle consiste à coordonner l'action municipale d'une part et l'action des sept adjoints de quartier d'autre part. La Ville de Brest et Brest métropole océane ont une organisation très imbriquée. C'est l'originalité de notre agglomération et cela nécessite une attention particulière afin que les compétences de la ville et de la communauté soient bien identifiées et prises en compte. Chaque adjoint au maire a la responsabilité de suivre plus particulièrement une politique (l'éducation, le sport, l'action sociale, la culture, etc.). Il convient donc de veiller à la cohérence de nos décisions pour donner aux habitants de Brest une bonne vision de nos choix politiques. La tentation naturelle pour un élu est de se concentrer en priorité sur sa délégation. Mon mandat consiste à veiller à la bonne coordination dans notre équipe. J'essaie d'être celle qui met un peu d'huile dans les rouages... Nos mairies de quartier connaissent, depuis le dernier mandat, une forte évolution de leurs missions afin de mieux répondre aux besoins immédiats des habitants. L'existence des conseils consultatifs de quartier y est pour beaucoup dans cette évolution. Avec sept équipes de proximité, il est nécessaire, là aussi de veiller à la cohérence des réponses sur l'ensemble du territoire de notre ville. Une fois par mois, je réunis les adjoints de quartier et les responsables des mairies pour qu'ensemble nous ayons une vision partagée sur des sujets aussi divers que les services rendus dans les mairies, l'animation de nos quartiers, l'accueil des nouveaux habitants, etc. L'idée est d'acter un certain nombre de principes communs sur la ville pour que l'ensemble des habitants ait la même qualité de réponse tout en respectant les caractéristiques de nos quartiers et la sensibilité de chaque adjoint.

En tant que chargée du personnel, pouvez-vous nous dire combien d'agents communaux sont affectés sur le quartier de Bellevue et quel budget cela représente ?

A la Ville et à Brest métropole océane, j'ai effectivement la responsabilité des Ressources Humaines. J'aime cette expression car les femmes et les hommes qui travaillent dans les services de la ville et de la communauté urbaine sont une ressource, une richesse pour notre collectivité. En janvier 2008, la ville de Brest a fait le choix de la gestion unifiée du personnel. Aujourd'hui, en effet, tous les agents travaillant sur la ville ont

pour unique employeur la communauté urbaine. L'objectif est de construire peu à peu une culture d'agglomération. Le défi à relever est de toujours mieux répondre aux besoins de proximité tout en ayant une ambition métropolitaine. L'existence même de la collectivité tient à la nécessité de répondre à des besoins de services publics. Bmo n'est pas un employeur comme un autre cependant notre organisation interne est comparable à celle d'une grande entreprise.

Plus de 200 agents communaux au quotidien sur Bellevue

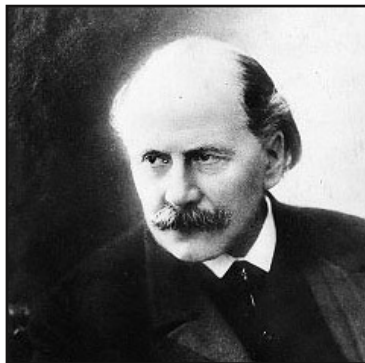
Avec près de 3500 agents, la Communauté Urbaine est la première collectivité du Finistère. Je peux mesurer chaque jour la compétence des agents et ce à tous les niveaux de responsabilité. La conscience d'agir pour l'intérêt général est réelle. Nous avons pu le mesurer au début de cet été avec l'implication de tous pour accueillir le Tour de France et les fêtes maritimes de Brest 2008. Au fil du temps, je découvre aussi la diversité des métiers exercés à Brest métropole océane. A Bellevue, par exemple, plus de 200 agents travaillent en permanence sur le quartier et exercent leur métier dans des lieux aussi divers que la bibliothèque, la piscine, les gymnases, les écoles publiques, la crèche, la résidence de Kerlévenez, les archives, la mairie du quartier. Certaines équipes sont affectées en permanence sur notre quartier. Je pense notamment aux agents des espaces verts, de la propreté, à ceux qui entretiennent les terrains de sport ou ceux encore qui travaillent à l'école supérieure des Arts à l'annexe du Bergot. Enfin, je n'oublie pas ceux qui interviennent ponctuellement comme les médiateurs urbains, les agents de la voirie, l'agent du domaine communal présent sur le marché tous les jeudis, etc. L'ensemble représente une masse salariale de près de 350 000 euros tous les mois. Leur présence quotidienne sur le quartier témoigne de la richesse humaine de notre collectivité, de la diversité des emplois, de notre préoccupation de donner une place à des agents en situation de handicap. Notre vigilance porte aussi sur la quotité de travail de chaque agent. De gros efforts ont été faits ces dernières années pour éviter autant que possible les contrats de travail à temps non complet. Le défi qui anime l'équipe municipale est de préserver la qualité du service rendu, un service qui tient compte de la diversité et de l'évolution des demandes du public. Cette exigence est plus forte encore aujourd'hui dans un monde en perpétuelle mutation, confronté à de nombreuses crises économiques et sociales. J'ai conscience de la responsabilité qui m'a été confiée. Je l'assume avec conviction et enthousiasme.

Le saviez-vous ?

En 1925, dans les ateliers de peinture de l'industrie automobile, on délimitait les surfaces à peindre, entre deux couleurs, par un ruban adhésif. Celui-ci fut mis au point par un ingénieur de la société 3M : Dick Drew. Seuls les bords du ruban étaient collants. Considérant qu'il s'agissait d'une astuce pour économiser de la colle, les peintres le baptisèrent « scotch tape » ruban écossais, pied de nez à la légendaire radinerie des Ecossais. C'est ainsi que 3M, séduit par le sobriquet, déposa le nom de Scotch pour ce ruban collant. Aujourd'hui encore les célèbres carreaux des tartans écossais continuent de décorer l'emballage du scotch devenu un nom commun.

Jeannette Divanach

Ces hommes qui donnent leur nom aux rues de Bellevue



Jules Massenet (1842-1912), né à Pont-Salomon près de Saint-Étienne, benjamin d'une famille de douze enfants, monte à Paris et obtient un premier prix de piano en 1859, puis remporte le Grand Prix de Rome en 1863 grâce à sa cantate David Rizzio. Il rencontre à cette occasion Franz Liszt qui lui demande de le

secondier dans ses tâches d'enseignement. Trois ans plus tard, il regagne Paris et y gagne ses premiers succès avec les opéras : La Grand'tante, Don César de Bazan, Marie-Magdeleine et Le Roi de Lahore. En 1878, il est nommé professeur au Conservatoire et compte parmi ses élèves Gustave Charpentier.

En 1884 est créé un de ses opéras les plus populaires Manon, d'après le roman Manon Lescaut de l'Abbé Prévost. Thaïs ne connut le succès qu'une décennie après sa création avec sa superbe Méditation religieuse pour violon solo, connue sous le nom de Méditation de Thaïs. Doté d'une force de travail impressionnante, il était capable de composer de nombreuses heures d'affilée : ses journées commençaient à quatre heures du matin, alternant compositions, enseignements et auditions. Il a laissé une oeuvre essentiellement lyrique (vingt cinq opéras) mais aussi pianistique et symphonique. Très influencé par les sujets religieux, il a souvent été considéré comme l'héritier de Charles Gounod. (Source :Wikipédia)

La rue portant son nom se situe à Lanrédéc.

Annick Bouchard

Les recettes de Malou

Gâteau de Mathurin

- Ingrédients pour la première préparation :

- 1 pot de crème fraîche de 25 cl
- 3 pots de farine
- 1 pot de sucre
- 1 paquet de sucre vanillé
- 3 oeufs

Mélanger tous les ingrédients, étaler dans un moule plat et cuire à 180° pendant 20 mn environ.

Pendant la cuisson :

- Ingrédients pour la deuxième préparation :

- 1 pot de sucre
- 125 gr de beurre fondu
- 1 oeuf
- 1 sachet d'amandes effilées

Quand la pâte est bien dorée, étaler cette deuxième préparation dessus et remettre au four 5 à 10 mn (surveiller), c'est prêt quand le tout est bien coloré.

Actualité commerciale



Nouveaux commerçants à Kergoat

La boulangerie du centre commercial de Kergoat qui avait fermé, il y a quelques mois, a réouvert ses portes le 2 octobre pour le grand plaisir des habitants du quartier. Jean-Luc et Tatiana Piton, de la SARL «Le fournil d'Anatole» qui regroupe cinq boulangeries, en sont les nouveaux propriétaires. Tatiana Piton, avec sa vendeuse et son ouvrier boulanger, vous propose un assortiment de pains courants et spéciaux, ainsi que diverses pâtisseries. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 7 heures à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30, ainsi que le dimanche de 7 h 30 à 12 h 45.



Ca suffit à la fin !

Me promenant dernièrement avec mes petites filles, sur les pelouses de la rue Changarnier afin d'accéder au jeu pour enfants, enfin, tentant d'y accéder, nous sommes horrifiées de constater que c'est jonché de déjections canines !

Je pense qu'un écriteau s'impose :

Pelouse interdite aux enfants , réservée aux chiens !

Une habitante du quartier

Un regain de fraîcheur

Depuis de très nombreuses années jusqu'à ces dernières semaines, existait à Bellevue, place Napoléon III, un passage menant au parking situé en sous-sol. C'était pratique et commode. Hélas, très vite, ces lieux sont devenus insalubres, infectes et répugnants, des hommes, sans honte aucune, venant s'y soulager. Les murs et le sol étaient souillés, les marches d'escalier noires de crasse, gluantes et glissantes tandis qu'au niveau de la place Napoléon III, ce n'étaient qu'eaux stagnantes et putrides, mêlées d'urine où surnageaient mégots et bouteilles. C'était un cloaque, hanté par la peste et le choléra, auquel le service de propreté de la ville a essayé de remédier. Mais dès le lendemain le passage était de nouveau souillé.

Depuis peu, à la satisfaction de tous les riverains, ces lieux nauséabonds ont été transformés en un espace commercial. Sachez que dorénavant tout est beau, tout est propre, que de grandes baies vitrées étincellent donnant un plus à la galerie marchande et au quartier.

Marie-Raymonde Barré

Le conseil consultatif de quartier



Le conseil consultatif de quartier de Bellevue a été renouvelé en juin 2008, au même titre que les 6 autres quartiers brestois.

Il comprend 72 membres : 5 élus, 56 habitants et 11 représentants d'associations. Après une première prise de contact en juin, les activités du conseil ont véritablement

démarré à la rentrée de septembre.

Lors d'une première réunion plénière organisée le 24 septembre, le bureau qui comprend 8 membres a été constitué :

Jacqueline Here (Présidente) ; Jean-Paul Rolland (Vice-président) ; Mathias Causeur ; Philippe Chagniot ; Mario Holvoet ; Catherine Huon ; Jacques Martin et Maurice Sanvoisin.

Après avoir effectué une synthèse des nombreuses suggestions de pistes de travail, le bureau a envisagé de constituer et d'animer quatre groupes de travail :

Projets d'urbanismes (animateurs : Jacques Martin, Catherine Huon) : schéma directeur pour la rue de Vannes ; projets d'aménagement de l'avenue de Tarente ; réaménagement de la RD 205 ; réaménagement Mairie de Quartier ; réaménagement du centre commercial des Bahamas.

Qualité de vie (animateur : Philippe Chagniot) : voirie-stationnement ; propreté /espaces-verts ; accessibilité des personnes à mobilité réduite ; sécurité routière- signalisation.

Vie culturelle (animateur : Mathias Causeur) : mémoire du quartier ; communication ; animation culturelle.

Service à la population (animateurs : Maurice Sanvoisin, Mario Holvoet) : Collecte des déchets et mise en place du tri sélectif ; les équipements sportifs et associatifs ; transports en commun ; centres de vie des « micro-quartiers » ; relations université/quartier

La seconde réunion plénière du 18 novembre, animée par le vice-président Jean-Paul Rolland, a eu pour principal objectif de présenter aux membres du conseil de quartier ces différents groupes de travail et de les inviter à y participer. Chaque groupe de travail a fait l'objet d'une table ronde où chacun a pu exprimer ses motivations à travailler tel ou tel sujet. Les dates des premières réunions y ont également été arrêtées.



Laure Coat, chargée de développement



Un nouveau visage commence à être familier aux habitants du quartier. Laure Coat a pris ses fonctions de chargée de développement du quartier de Bellevue depuis le début du mois d'octobre.

Diplômée d'Etat en économie sociale et familiale, elle a acquis depuis dix ans une solide expérience dans le domaine social au sein des CCAS (centre communal d'action social). Sa mission consiste à animer et accompagner les démarches participatives ou encore des initiatives d'habitants comme par exemple les jardins partagés.

Elle est présente au conseil consultatif de quartier, au projet éducatif local et travaille avec les différents acteurs du quartier ou sur des actions ponctuelles telles que Mix'arts et autres animations du quartier.

Contact : 02 98 00 85 11

Courriel : laure.coat@mairie-brest.fr



Responsable de publication : association Parlons-en !

Impression : imp Vigier, rue Duperré - 29 200 Brest

Le comité de rédaction est composé de : Marie-Raymonde Barré, Annick Bouchard, Claude Bouchard, Malou Cariou, Philippe Chagniot, Jeannette Divanach, Domi Marquis, Raymond Manceau et Yvon Hadot.

Dessins d'Annick Bouchard

Journal gratuit tiré à 9500 exemplaires

Les échos de Bellevue



La rubrique Agenda change de nom et devient "les Echos de Bellevue" pour vous apporter les informations indispensables à la bonne connaissance de la vie de votre quartier. Ils paraîtront tous les mois sous forme de feuillets indépendants, ou intégrés dans "Bellevue, journal de vos quartiers" Vous pourrez les trouver dans les structures du quartier, à la mairie de Bellevue, au centre commercial B2 et chez certains commerçants.

Les associations et organismes sont invités à passer leur annonce en envoyant un courriel à : lesechosdebellevue@numericable.fr

Espace Léo Ferre de la Maison de quartier de Bellevue

Guy et Jo quartet chanson et guitares

Judi 22 janvier au profit du secours populaire à **21h**. Entrée libre.

Arrington de Dyoniso

Judi 29 janv. expérimental rock à **21h**.

Mac Loud (Dj), Azeria (Dj), Hurly Burky (rock-noise), Tibia (électro-tek)

Samedi 31 janvier à **21 h**.

Drugstore spider (lost discipline) ; vander sar (gabardines) et Black Sand

Samedi 7 février à **21 h**. Entrée 5 euros.

Thrashington DC

Samedi 14 février à **21h**.

Concert Bricoler des chansons avec l'orchestre préhistorique

Samedi 20 février à **15 h**.

Pleins feux sur la jeunesse

Samedi 28 février à **21 h**

<http://www.myspace.com/espaceleoferre>

Maison de quartier de Bellevue - 1 rue du Quercy
02 98 03 37 37

Médiathèque de Bellevue

Exposition « Pêche en mots salés », du 20 janvier au 14 février.

Exposition itinérante d'une cinquantaine de clichés de Catherine Le Goff, relevés de textes d'auteurs. Bretonne de naissance elle a gardé la fascination de la mer et s'est embarquée sur des bateaux de pêche avec le projet de traduire en photo la vie des marins-pêcheurs.

Médiathèque de Bellevue - Place Napoléon III
Tel 02 98 00 89 30

La Fondation Claude Pompidou recherche des bénévoles

Face au handicap, à la vieillesse ou à la dépendance physique, nous avons tous un rôle à jouer.

La fondation Claude Pompidou, dont une des missions est l'accompagnement et le soutien des personnes âgées et/ou handicapées dépendantes en milieu hospitalier ou médicalisé, va s'implanter dans notre ville de Brest au début de l'année 2009.

Responsable délégué régional de la fondation à Brest, je recherche des personnes bénévoles souhaitant intégrer la fondation et être ainsi les pionniers de cette mission.

Aucune compétence particulière n'est requise. Seulement, ET C'EST BEAUCOUP, l'engagement moral et la générosité de donner trois heures par semaine de votre temps précieux au profit de la fondation en compagnie des personnes vulnérables.

Concrètement, il s'agit d'assurer une présence et de rendre visite à nos anciens, eux-mêmes demandeurs d'un échange de dialogues avec vous, véritable moment de partage et de chaleur humaine, dans le respect des différences morales et physiques et dans l'abstraction des opinions religieuses ou politiques ou autres.

Nous serons nous aussi un jour des anciens entourés par notre famille et nos amis mais peut-être, hélas, tout simplement délaissés et désespérément seuls, attendant impatiemment le jour de la visite de l'ami (e) bénévole qui voudra bien venir converser avec nous, nous tenir la main et nous réchauffer le cœur.

Ne les laissons pas seuls et n'hésitez pas, rejoignez la fondation.

Contactez moi : Claude Goineau - 02 98 47 53 81

Centre social Kaneveden

- Maison enchantée (lieu d'accueil parents/enfants de 0 à 4 ans) :

ouvertures : **lundi et vendredi de 9 h 30 à 11 h, mardi et jeudi de 15 h à 17 h.**

Des activités d'éveil sont proposées :

- éveil corporel : **lundi 19 janvier à 10 h et lundi 2 février à 10 h.**
 - éveil musical : **jeudi 29 janvier à 15 h 30**, galette et tambourin.
 - arts plastiques : **vendredi 30 janvier à 10 h**, pochoirs.
- Tarif : adhésion de 5 euros 50 par an et par enfant.

- Couleur café journée : groupe de rencontres conviviales autour d'activités de loisirs

- **lundi 26 janvier : à 14 h**, salon de thé (inscription le 19 janvier).
- **lundi 2 février, rdv à 13 h 30** : ballade au bois de Kéroual (inscriptions le 26 janvier).
- **lundi 23 février, 14 h** : loto pas d'inscriptions préalables.

- Entre parents jeunes enfants et futurs parents (0-10 ans) :

Il s'agit de se retrouver entre parents autour d'un café pour poser des questions, parler des enfants, échanger avec des professionnelles et partager son expérience... **Jeudi 29 janvier de 9 h 30 à 11 h.** Gratuit et ouvert à tous.

- Mercredis parents-enfants:

Sorties organisées par les parents et s'adressent aux enfants de 3 à 9 ans accompagnés de leur(s) parent(s).

Mercredi 4 février, à 14 h 30 bowling au Master. Inscriptions avant le 27 janvier. (contacts sur dépliants au centre social).

- Braderie (braderie de vêtements, chaussures, jouets):

Pas de braderie en février.

- Sorties familiales :

Jeudi 12 février, inscriptions dès 9 h 30 pour la sortie du samedi 14 février à la piscine de loisirs Aquarive à Quimper.

Le nouveau programme « Printemps » des sorties familiales sera disponible dès le **23 janvier** à l'accueil du centre social.

- Permanence centre de loisirs Arc en ciel pour les enfants de 3 à 12 ans

Les inscriptions et règlements sont à effectuer exclusivement, par quinzaine une semaine avant le jour de présence prévu auprès de la directrice les jours suivants :

- **lundi de 9 h 30 à 10 h 30**
- **mercredi de 13 h à 18 h**

- Avis de recherche

Le Comité d'usagers recherche des bénévoles pour assurer un accueil éducatif après l'école à partir de janvier **les mardi et/ou jeudi de 17 h à 18 h 30.** Contact : Sonia Treguer.

- Oups !

Festival de théâtre familial organisé par l'association « Les contemporains » et le centre social du 4 au 8 février.

Au centre social : mercredi 4 février 09 :

- **à 14 h 30 et 16 h 15** spectacle dès 6 ans : « scrooge ».
- **à 15 h 30** dès 8 ans « Speedy » ciné-concert.
- **à 14 h 30 et 16 h 15** « Ze Patrecatholic » spectacle familial dès 6 ans.

Renseignements, réservations et plaquettes à l'accueil du centre social. Tarif : 2 euros

Au Patronage Laïque du Bergot le vendredi 6 février à 18 h 30.

- Les anciens des Baraques, chantier théâtre. Entrée libre.
- Renseignements, réservations et plaquettes au Patronage Laïque du Bergot.

- « Méli-Mélo »

activités parents-enfants sur le thème de l'Asie durant les vacances scolaires de février du 7 au 22 février.

Ateliers : Calligraphie, cuisine chinoise, origami, mandalas, peinture et Thaï Khuan Do.

Dessin animé : Lucas, fourmi malgré lui et aussi piscine et patinoire.

Inscriptions à l'accueil du centre social dès le 27 janvier pour les familles de Bellevue et le 3 février pour les familles hors quartier. Plaquette disponible à l'accueil du centre dès le 20 février.

Centre social de Bellevue - 1 rue Pierre Trépos.

Contacts : Centre social : 02 98 03 08 69

Comité des usagers : 02 98 03 83 48

Relais assistant maternel

Le Relais de Bellevue qui était alors au Centre Social déménage en marie de quartier. Ce service s'adresse aux parents et aux assistantes maternelles agréées du particulier employeur. Il a un rôle :

- d'information des familles sur les différents mode d'accueil,
- d'écoute et soutien dans le quotidien de l'accueil de l'enfant,
- d'accompagnement des parents et des assistants maternels autour du contrat embauche,

Il est également un lieu de ressources et un lieu d'animation avec des soirées débats.

Comment joindre le Relais ?

- lors des permanences téléphoniques les lundi et jeudi de 14 h à 16 h 30 ; les mardi et mercredi de 9 h à 11 h 30. En dehors de ces créneaux, n'hésitez pas à laisser un message, et l'animatrice vous recontactera.

Contact : R.P.A.M, Michelle Azzopardi - Mairie de Bellevue. 25 place Napoléon III. Brest

Tel : 02 98 00 8515. Courriel : ram.bellevue@mairie-brest.fr

Rinkla Stadium

Samedi 17 Janvier à 21 h, soirée Corrida, ambiance espagnole (repas dès 19h30 au Rinkla Café) et taureau mécanique sur glace.

Samedi 24 Janvier à 18 h 15, match des Albatros contre Meudon.

Vendredi 30 Janvier à 20 h 30, soirée Rink Breizh.

Dimanche 1 février, petit déjeuner sur glace.

Du 7 au 22 février jonglerie avec Axel le Jongleur.

Vendredi 6 février à 21 h, soirée Brésil.

Samedi 14 février, soirée Saint Valentin.

Mardi 24 février, soirée crêpes.

Vendredi 27 et samedi 28 janvier, Festival Antipodes.